



Caisse nationale de santé - Statuts.

Par arrêté ministériel du 5 février 2018, des modifications aux fichiers B1, B2 et B5 ainsi qu'au chapitre 8 du titre II des statuts de la Caisse nationale de santé, arrêtées par le comité directeur de la Caisse nationale de santé en date du 24 janvier 2018, sont approuvées. Elles entrent en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Annexes

Suivent les fichiers annexés

**Modifications des statuts de la Caisse nationale de santé
Comité directeur du 24 janvier 2018**

Chapitre 8 au titre II des statuts : médicaments en dehors du secteur hospitalier

1° À la liste N°2 prévue à l'article 102, médicaments pris en charge au taux de 100%, est ajouté le point suivant :

C.05.	Médicaments hypocholestérolémiants
C.05.01	Les inhibiteurs de la PCSK9 inclus dans le code ATC C10AX*

2° À la liste N°6 prévue à l'article 106, médicaments soumis à une prise en charge conditionnelle, est ajouté le point suivant :

26.	<p>Les médicaments inclus dans le code ATC C10AX13 (evolocumab) indiqués dans le traitement des patients adultes atteints d'une hypercholestérolémie primaire ou dans le traitement des patients adultes et des enfants à partir de 12 ans atteints d'une « hypercholestérolémie familiale homozygote ».</p> <p>Le médecin prescripteur précisera le cadre d'utilisation dans le respect des indications de l'autorisation de mise sur le marché.</p> <p><u>Demande de prise en charge</u> par l'assurance maladie des médicaments inclus dans le code ATC C10AX13 (evolocumab) indiqués dans le traitement des patients adultes atteints d'une hypercholestérolémie primaire ou dans le traitement de patients adultes ou d'enfants à partir de 12 ans atteints d'une « hypercholestérolémie familiale homozygote ».</p>
-----	---

3° À la liste N°8 prévue à l'article 107, point 2, médicaments soumis à un protocole thérapeutique, sont supprimés les points 4, 5 et 8.

4° Les présentes dispositions entrent en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Fichier B1: Ajouts avec effet au 01.04.2018 - Comité directeur du 24.01.2018

Numéro national	Nom commercial	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
V92N2	Pansements interactifs: pansements hydrocolloïdes								
URGO	UrgoStart Interface/Contact/Tûil	10	5 cm	7 cm			15,75	80%	12,60
	UrgoStart Interface/Contact/Tûil	10	15 cm	20 cm			130,50	80%	104,40
	UrgoStart Interface/Contact/Tûil	10	10 cm	10 cm			43,50	80%	34,80
V92N3	Pansements interactifs: pansements hydrocellulaires								
URGO	UrgoStart Border	10	15 cm	20 cm			105,00	80%	84,00
	UrgoStart Border	10	10 cm	10 cm			35,00	80%	28,00
	UrgoStart Border Sacrum	5	20 cm	20 cm			70,00	80%	56,00
	UrgoStart Soft-Adherent/Micro-adhesive	10	6 cm	6 cm			21,60	80%	17,28
	UrgoStart Soft-Adherent/Micro-adhesive	10	15 cm	20 cm			105,00	80%	84,00
	UrgoStart Soft-Adherent/Micro-adhesive	10	12 cm	19 cm			79,80	80%	63,84
	UrgoStart Soft-Adherent/Micro-adhesive	10	10 cm	10 cm			35,00	80%	28,00
V92N6	Films de polyuréthane transparents pour fixation de cathéter périphérique								
3M	GRIP-LOK FIXATION	1					8,79	80%	7,03
	TEGADERM I.V.	1	12 cm	12 cm			1,55	80%	1,24
	TEGADERM I.V. Advanced	1	5 cm	5,7 cm			2,04	80%	1,63

Fichier B1: Modifications avec effet au 01.04.2018 - Comité directeur du 24.01.2018

Numéro national	Nom commercial	Plèces	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
-----------------	----------------	--------	----------	-------	--------	----------	------	------------

V98A1 Solutions de bain de bouche, traitement de mucite post chimio et/ou radiothérapie

FRESENIUS

5925195	BICARBONAT SODIUM 1,4% - BAIN DE BOUCHE	1			500 mL	4,13	100%	4,13
---------	---	---	--	--	--------	------	------	------

Fichier B2: Modifications avec effet au 01.04.2018 - Comité directeur du 24.01.2018

Numéro national	Nom commercial	Plèces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
-----------------	----------------	--------	---------	----------	-------	--------	----------	------	------------

030318		Equipements d'oxygénothérapie en milieu extra-hospitalier (APCNS - 1/2 ans)							
--------	--	---	--	--	--	--	--	--	--

NOM COLLECTIF

M03031804L	CONCENTRATEUR D'OXYGENE TRANSPORTABLE						194,12	100%	194,12
------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--------	------	--------

Fichier B5: Ajouts avec effet au 01.04.2018 - Comité directeur du 24.01.2018

Numéro national	Nom commercial	Pièces	Longueur	Poids	Volume	P référ.	Taux	Remb. max.
-----------------	----------------	--------	----------	-------	--------	----------	------	------------

Z99A41 Produits d'alimentation médicale - par produit - APCM - Art. 1 pt 4 b

NUTRICIA

NEOCATE ACTIVE 15 Poudre ORALE 63 g 153,97 80% 123,18

